



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue **mercredi, le 30 novembre 2011, à 18 h 30**, au Centre Communautaire Manège Militaire de Bury à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Roger-Claude Bernier, Florence Fréchette, Linda Harper McMahon, Terry Williams et Martin Jones, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

L'adjointe à la directrice générale, Mme Karen Blouin, est présente.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance extraordinaire**
2. **Résolution pour faire venir l'avocat de la firme Monty Coulombe pour une réunion d'urgence avec les membres du conseil et le maire pour jeudi 1^e décembre ou vendredi 2 décembre au plus tard.**
3. **Autorisation à la signature d'un contrat d'emploi**
4. **Période de questions**
5. **Levée de l'assemblée**

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue à 18 h 30 et mention que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal art.152 à tous les membres du Conseil.

2. **Résolution pour faire venir l'avocat de la firme Monty Coulombe pour une réunion d'urgence avec les membres du conseil et le maire pour jeudi 1^e décembre ou vendredi 2 décembre au plus tard.**

2011-11-232

ATTENDU QUE le conseil a vraiment besoin d'avoir une réunion immédiatement avec un des avocats de la Municipalité de Bury;

ATTENDU QUE cette rencontre est nécessaire avant la prochaine assemblée publique le 5 décembre 2011;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Linda McMahon,
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU de demander un avocat, préférablement Me. Martin Brunet ou s'il n'est pas disponible, un autre avocat de la firme Monty Coulombe dans le délai prévu, de venir rencontrer les membres du conseil de la Municipalité de Bury et le Maire de Bury, et que la directrice générale et secrétaire-trésorière fasse les démarches immédiatement pour arranger cette réunion.



No de résolution
ou annotation

3. Autorisation à la signature d'un contrat d'emploi pour un directeur général

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Harper McMahon,
APPUYÉ PAR Roger-Claude Bernier,

ET RÉSOLU que le maire soit autorisé à signer le contrat avec la direction générale et secrétaire-trésorière en son absence de sa part que le contrat soit signé par le maire suppléant ou la conseillère des ressources humaines

Le vote est demandé.

4 POUR
1 CONTRE

Le conseiller Terry Williams demande d'inscrire son vote CONTRE.

Le maire invoque son droit de véto et par conséquent la résolution est reportée à la prochaine séance.

4. Période de questions

Sans objet.

5. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Florence Fréchette de procéder à la levée de l'assemblée, il est 18 h 45.

Ce 1^e décembre 2011

Karen Blouin, secrétaire-trésorière adjointe

Walter Dougherty, maire

2011-12-233